

Cher  
2021

vivre son territoire

# Cahier d'acteur

**Groupe Avenir Pour le Cher**

*Elus UMP UDI et Indépendants au conseil Général*

Place Marcel Plaisant

18 000 BOURGES

mail: [groupeavenirpourlecher18@wanadoo.fr](mailto:groupeavenirpourlecher18@wanadoo.fr)

site: <http://avenirpourlecher.over-blog.fr>

## Groupe, Avenir Pour le Cher

Depuis 2004, le groupe *Avenir Pour le Cher* rassemble les conseillers généraux de la Droite et du Centre (UMP, UDI et Indépendants) élus dans leur canton en 2004, 2008 et 2011.

Soucieux de participer pleinement à l'avenir du Cher même s'ils ne sont pas dans la majorité, profondément attachés à leur territoire ils souhaitent contribuer, par leurs idées nouvelles et leurs propositions, au développement économique du territoire.

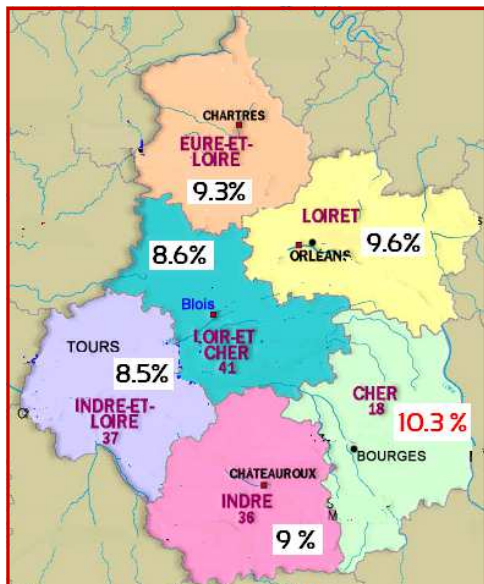
Pascal AUPY- *Charenton sur Cher*, Michel AUTISSIER *Aubigny sur Nère*,  
Jean Luc BRAHITI, *Châteaumeillant*, David DALLOIS, *la Chapelle d'Angillon*,  
Thierry de MONTBEL, *Argent sur Sauldre*, Daniel FOURRE, *Saulzais le Potier*,  
Michelle GUILLOU, *Sancerre*, Jean Claude MORIN, *Henrichemont*,  
Henri PAIN, *Dun sur Auron*, William PELLETIER, *Châteauneuf sur Cher*,  
Rémy POINTEREAU, *Lury-sur-Arnon*, Franck THOMAS-RICHARD, *Bourges 4*,  
Patrick TROMPEAU, *Saint Amand-Montrond*



# Notre Constat

## Depuis 2004, la situation économique et démographique du Cher se dégrade :

Le taux de chômage ne cesse d'augmenter: 10,3%  
Le Cher a le taux de chômage le plus élevé de la région Centre et la population active se réduit de 25%:



Le département du Cher perd des emplois: Moins 1300 postes sur un an ( juillet 2011-juillet 2012) soit - 1.9%, quand dans l'Indre c'est seulement -0.5% (- 260 emplois) et -1.1% dans le Loir-et-Cher (- 900 emplois).

Dans l'artisanat, c'est 850 emplois salariés en moins entre le 1er juillet 2011 et le 1er juillet 2012. De plus en plus d'entreprises connaissent des difficultés et le secteur du bâtiment va mal..

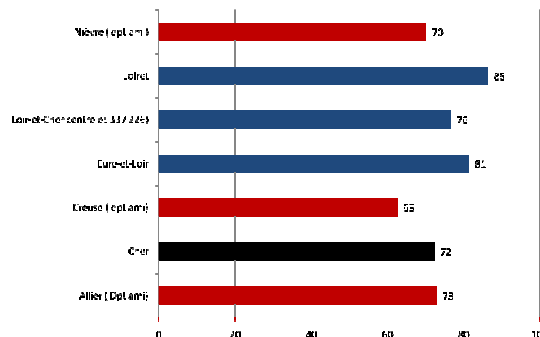
## Le Département du Cher perd des habitants, sa population est vieillissante et se paupérise et les ressources fiscales sont en baisse.

La petite embellie constatée au 1er janvier 2013 de +257 habitants ne cache pas la **perte de 3 400 habitants pour le Cher entre 1999 et 2009.**

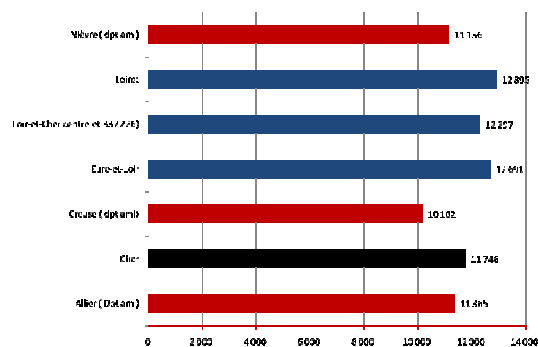
En effet, depuis longtemps, le Cher n'arrive pas à garder ses habitants et **ce sont les plus jeunes qui quittent le territoire**, à la recherche de départements plus attractifs (emploi, éducation)

**Moins 3 406 habitants enregistrés en 2012** soit 311 022 habitants. Là aussi, le Cher est le département qui perd le plus de population dans la Région Centre: le Loiret gagne des habitants et l'Indre est stable.

Le département du Cher perd aussi des écoliers : moins 1200 en trois ans et le **nombre d'élèves dans le secondaire ( taux pour 1000 habitants)** qui peut être le signe d'un dynamisme et d'une jeunesse pétillante, est inférieur aux autres départements.



Par ailleurs, le **revenu imposable dans le Cher est inférieur au revenu moyen imposable de la région Centre et des départements voisins.**



## Le tissu économique du Cher perd de la diversité ( mono industrie)

Les lourdes restructurations subies voilà quelques années des années par les secteurs clés de l'économie du Cher ( armement, métallurgie) ont affaibli le potentiel économique du territoire.

Par ailleurs, L'économie du Cher souffre d'un manque crucial de **sièges sociaux**:

- Certains chefs d'entreprises préfèrent conserver leur siège social hors du département, à proximité de centres urbains plus importants, plus accessibles, économiquement plus dynamiques.
- D'autres encore, après quelques années d'activité, délocalisent leur siège social hors du département.

**Conclusion** : si cette spirale infernale du déclin persiste, c'est bien qu'il y existe plusieurs problèmes. Sans nier les difficultés conjoncturelles auxquelles sont confrontés les départements, **les politiques publiques menées par la majorité du Conseil Général sont inadaptées pour résoudre les difficultés structurelles du Cher.**

# Nos Propositions

## LE CONSEIL GÉNÉRAL DOIT DEVENIR UN FACILITATEUR ET UN PARTENAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE LOCALE.

Face à une débâcle économique d'une extrême violence, dans un contexte de crise des finances publiques aigue, seule une **croissance économique** vigoureuse permettra de nous désendetter, de créer des richesses et des emplois. Pendant de longues années, le développement économique a été négligé par le Conseil Général.

### SOUTENIR de « vraies » réformes au plan national

- Instaurer une fiscalité favorable à l'Investissement et l'Épargne
- Baisser les prélèvements obligatoires
- Simplifier le régime des indépendants (agriculteurs, artisans, commerçants, industriels, etc...)
- Diminuer les charges des PME-PMI et leurs réglementations.

### CLARIFIER les rôles de chacun et se DONNER des objectifs précis

L'AD2T doit être une interface unique entre la Région Centre, les chambres consulaires, l'agglomération de Bourges, les communautés de communes, les fédérations professionnelles, les chefs d'entreprises, les syndicats de salariés, et les porteurs de projets. Il est pour ce faire, capital de la doter de moyens suffisants et de lui fixer des objectifs précis et chiffrés en terme:

- création d'entreprises:
- combien d'entreprises ont passé le cap des 3 ans
- combien d'entreprises se sont développées au bout de 5, 10, 15 ans.

L'accompagnement économique doit être CONTINU: Le porteur de projet ne doit pas simplement être aidé lors de la création MAIS tout au long de son parcours: il faut créer un suivi de l'activité au long cours, et, en cas de difficulté, à travers des services adaptés et des lieux d'échanges pour fédérer et mobiliser les acteurs locaux

Initier la création, en collaboration avec les chambres consulaires, d'un Club des Entreprises, pour créer un réseau d'échanges entre les acteurs économiques et les sensibiliser au devenir économique du territoire.

Créer une association Cher International pour développer l'export au sein des entreprises du Département : elle devrait permettre aux entreprises à apprendre à se connaître et à s'enrichir mutuellement des expériences de chacune sur les différents marchés internationaux.

Mettre en place une plateforme internet attractive en prenant exemple de ce qui se fait dans d'autres départements

### MODERNISER les infrastructures.

Soutenir l'arrivée du TGV dans le Cher

Relancer le projet de liaison autoroutière vers l'Est de la France.

Développer une vraie politique de TRES HAUT DEBIT : les ajustements de l'accès à internet par des systèmes techniques balbutiants n'ont pas fait leurs preuves : il faut désormais investir financièrement dans des technologies performantes et faisant appel à des entreprises spécialisées qui connaissent la technologie de pointe.

Entretien et moderniser les grandes routes départementales: la Départementale 940 doit devenir la colonne vertébrale du Cher, axe structurant pour les échanges économiques du Nord au Sud. Il est inadmissible que la D 940 soit une 4 voies dans le Loiret et simplement une 2 voies dans le Cher.

## DES MESURES CIBLEES pour DEVELOPPER TOUTES LES FORMES D'ENTREPRENEURIAT

Notre Département devrait participer davantage à la promotion du territoire et des savoir-faire des entreprises locales. Cette action permettrait déjà de faire du département un territoire propice à l'esprit d'entrepreneuriat.

Notre Département sera d'autant plus économiquement dynamique et attractif qu'il pourra conserver et fidéliser les sièges sociaux de ses PME PMI sur son territoire: un chef d'entreprise doit pourvoir compter sur l'écoute et le soutien du Conseil général.

**Stopper le matraquage fiscal voire baisser les impôts:** toutes les pistes de baisse des dépenses de fonctionnement doivent être recherchées (à l'image de la mutualisation des moyens opérée par des Départements de la Région centre Loir et Cher, du Loiret, Eure et Loir)

**Développer de nouvelles formes d'ENTREPRENEURIAT FAMILIAL:**

- Favoriser la session et /ou transmission des entreprises familiales (parents/enfants)
- Favoriser la transmission d'entreprise à des dirigeants locaux pour inciter les chefs d'entreprises à rester dans le Cher, éviter ainsi les délocalisations et MAINTENIR L'EMPLOI dans le Cher en soutenant par exemple pour les entreprises artisanales le renforcement de leur structure financière (*aide au cautionnement*)
- Poursuivre son soutien au « Club des Créateurs et Repreneurs du Cher » pour permettre aux jeunes de créer ou reprendre une entreprise. .

**Valoriser la qualité de nos savoir-faire:** AOC (*viticulture, fromage,*) élevage, céréales, bois, arboriculture, soudure-inox, bijouterie, technologie de pointe, porcelaine, agro-alimentaire.... en aidant les entreprises à développer de nouveaux procédés techniques pour accroître leur compétitivité. Cette politique vise à accompagner les acteurs locaux, dans leurs projets favorisant un développement territorial durable .

**Mailler le département de parcs d'activité économique « nouvelle génération »** offrant des équipements de qualité, des surfaces pré-équipées, adaptées aux activités high tech tertiaires ou de petite industrie, un accès rapides aux axes routiers et autoroutiers majeurs du département. Ces parcs seront les vitrines de la réussite économique du Cher et permettront d'assurer un certain niveau de développement économique, mais aussi d'accueillir des entreprises extérieures.

**Créer deux Fonds Départementaux:**

- d'amorçage pour les créateurs
- et d'Innovation pour les entreprises qui investissent dans l'innovation, la recherche, ect...: Le département prête aux entreprises innovantes sous forme de prêt sans intérêt notamment dès leur création, afin de soutenir la phase de démarrage et ainsi favoriser leur pérennité.

**Promouvoir l'accès au télétravail** via la création de centres dédiés par bassin de vie et en installant la fibre optique dans les zones d'activité. Le télétravail apporte de la matière grise, des réseaux professionnels et des capitaux.

**Développer pour les jeunes un système de tutorat longue durée** qui a déjà fait ses preuves dans d'autres départements (*dispositif Espoir 89 de l'Yonne*). Valoriser les compétences des cadres du conseil général en leur confiant le « coaching » d'un jeune en recherche d'emploi. C'est la transmission d'expériences via la mise en relation permanente entre actifs expérimentés et personnes à la recherche d'emploi.

**LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DOIT DEVENIR L'UNE DES PRIORITES DES ACTIONS MENEES PAR LE CONSEIL GENERAL.**

**UNE VOLONTE INDEFECTIBLE, UNE REELLE SOLIDARITE, UNE VERITABLE ENVIE D'ENTREPRENDRE, UN TERRITOIRE HARMONIEUX**

**TELLES SONT LES CLES DE LA REUSSITE ECONOMIQUE DU CHER.**